

# **La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève nationale à compter du 11 février.**

Ce préavis concerne toutes les initiatives en cours dans les différents départements et académies en particulier dans la région parisienne le 13 février.

La FNEC FP-FO sera présente le 13 février au ministère et confirme son appel aux personnels de tous les établissements de la région parisienne à joindre leurs revendications à celles des établissements des Hauts de Seine et à constituer les délégations pour participer à la manifestation au ministère.

## **Que répond le ministre aux revendications exprimées dans tous les établissements, dans tous les départements, en matière de postes et de moyens pour la rentrée 2014 ?**

La FNEC FP-FO confirme sa proposition à toutes les fédérations de l'Education nationale de s'adresser ensemble au ministre afin qu'il réponde à cette question.

Le ministère de l'Education nationale multiplie les réunions de « concertation » pour tenter d'associer les organisations syndicales à la remise en cause des garanties statutaires de toutes les catégories.

Au même moment, dans tous les départements et académies, les mesures annoncées de carte scolaire vont dégrader encore les conditions d'enseignement des personnels et d'étude pour les élèves. Les personnels ne l'acceptent pas. La FNEC FP-FO soutient leurs revendications.

Ces mesures sont en réalité une pièce du dispositif général appliquant une austérité sans précédent à tous les services publics donc à l'Education nationale.

Il s'agit de réaliser des dizaines de milliards d'économies budgétaires en application des annonces du Président de la République.

*Montreuil, le 11 février 2014.*

**A Paris : rendez-vous de la manifestation à 13h30 place St Michel, jeudi 13 février, sous les ballons FO.**



*La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à construire le succès de la grève et des manifestations interprofessionnelles du mardi 18 mars pour mettre en échec le pacte de responsabilité et les milliards d'économie budgétaire annoncés contre les salaires, la protection sociale et les services publics.*